

Management intermédiaire des remontées mécaniques et des domaines skiables

RS7361 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	33054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2030

Certificateur(s)

SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE · SIRET : 38418452900020

CPNEFP DES REMONTEES MECANIKES ET DOMAINES SKIABLES

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE	38418452900020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le management intermédiaire est une compétence transversale à plusieurs métiers dans le secteur des remontées mécaniques et domaines skiables. Il peut concerner : responsable d'exploitation/responsable de de secteur/responsable garage/responsable équipe maintenance/responsable des services des pistes /responsable des caisses - billetterie /responsable d'équipe commerciale etc. Au delà des spécificités des métiers, des compétences transversales liées au management sont à renforcer dans une profession ou les évolutions internes sont nombreuses : beaucoup d'encadrants ont été recrutés initialement sur des fonctions techniques d'opérateurs et ont progressé vers des fonctions d'encadrants de proximité avec l'expérience. Leur mission est essentiellement annuelle : pendant la saison et hors saison en préparation de la prochaine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir un projet opérationnel pour son service /secteur / Pôle dans les remontées mécaniques ou domaines skiables, en lien étroit avec sa hiérarchie, pour une production de service en mesure d'optimiser la satisfaction de la clientèle touristique en intégrant la

sécurité des usagers comme une priorité.

Mobiliser les ressources nécessaires pour le déploiement d'un projet opérationnel pour son service /secteur / Pôle que ce soit en optimisant la transversalité avec les autres services de l'entreprise de remontées mécaniques ou en négociant des partenariats avec des fournisseurs

ou sous traitants extérieurs, le tout en veillant aux enjeux de qualité et de sécurité

Piloter le développement du projet en respectant le cadre réglementaire

spécifique des remontées mécaniques et domaines skiables (réglementation et responsabilités) , et dans le respect des contraintes données (temps, délais, ressources, météo, fréquentation touristique , saisonnalité....)

Evaluer régulièrement l'avancée du projet de son service /secteur / Pôle en repérant et en

analysant précisément les éventuels dysfonctionnements ou écarts pour apporter des mesures correctives, et ce en

tenant informée sa hiérarchie
Intégrer efficacement un ou des salarié(s)
dans son service
/secteur /Pôle après une analyse précise des besoins en ressources humaines et une participation active
au processus de recrutement (en lien avec les services Ressources humaines et sa hiérarchie)
face à un contexte particulier qu'est celui de la saisonnalité des activités
Développer les compétences de son équipe salariée
(en lien avec les services "ressources humaines" et sa hiérarchie) en animant des entretiens puis en engageant une
stratégie en matière de compétences, de formation et d'évolution pour chacun dans le respect des réglementations du
secteur notamment en matière de
formations obligatoires
Transmettre des consignes et des objectifs clairs à son équipe pour assurer la qualité de l'activité du
service/secteur/Pôle,
la réussite de son projet dans le respect des règles de sécurité , que ce soit de manière individuelle ou lors de temps
collectifs, en veillant à la qualité du climat social
Evaluer le travail de ses collaborateurs, sa qualité et son éventuel écart avec les objectifs
fixés, et ce avec des indicateurs précis, pour optimiser la qualité du service/secteur/Pôle
en proposant des mesures correctives
le cas échéant
lors d'entretiens
Recadrer un collaborateur en cas de conduite déviante (comportement...), de fautes dans le respect des consignes et
des règles disciplinaires et ce en adoptant une attitude adaptée, pour optimiser la qualité du service/secteur/Pôle .

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Néant

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Néant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de deux membres : 50 % de jurys interne (membre de la CPNEFP) et 50 % de jury externe (non membre de la CPNEFP).

Base légale

Date de décision	27/10/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2030
Date de dernière délivrance possible	26/04/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6498

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.domaines-skiables.fr/formations-dsf/certificats/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7361/>